



Commission économique pour l'Europe**Comité directeur des capacités et des normes commerciales****Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles****Section spécialisée de la normalisation de la viande****Trente et unième session**

Genève, 28 et 29 août 2023

Rapport de la Section spécialisée de la normalisation de la viande sur les travaux de sa trente et unième session**I. Introduction**

1. La trente et unième session de la Section spécialisée de la normalisation de la viande a été présidée par Ian King (Australie). La session s'est tenue en personne, la connexion à distance étant possible pour le séminaire sur la production de viande et l'élevage durables, organisé au titre du point 11 de l'ordre du jour.
2. Le Président a souhaité la bienvenue aux participants, évoqué les progrès accomplis par la Section spécialisée tout au long des dernières décennies et les nombreuses normes élaborées, et souligné l'importance d'une révision régulière des normes afin que ces dernières restent pertinentes.
3. Le responsable de la Section de l'accès aux marchés de la Division du commerce et de la coopération économique de la Commission économique pour l'Europe (CEE), Ariel Ivanier, a souhaité la bienvenue aux représentants venus assister à cette session et défendu l'importance des normes de qualité des produits agricoles comme moyen d'assurer l'efficacité des échanges commerciaux et, ainsi, de contribuer à la durabilité des systèmes alimentaires. Il a rappelé l'historique du Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles et a noté que les normes relatives à la viande étaient relativement récentes dans l'arsenal normatif de la CEE, la première ayant été adoptée en 1998 pour la viande porcine. La Norme CEE-ONU pour la viande bovine avait ensuite été adoptée en 2000. Elle avait depuis fait l'objet d'une révision, notamment de propositions d'ajouts au texte et de travaux sur sa dématérialisation complète. M. Ivanier a également souligné la nécessité d'améliorer la durabilité des systèmes alimentaires, laquelle était au premier plan des préoccupations de l'ONU depuis le premier Sommet sur les systèmes alimentaires, organisé en 2021.

II. Participation

4. Ont assisté à la réunion des représentantes et représentants des pays suivants : Australie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Maroc, Pologne et Uruguay.
5. Des représentants des organisations non gouvernementales (ONG), associations professionnelles, universités et entités du secteur privé suivantes étaient également présents : AUS-MEAT (Australie) ; Birkenwood International ; Global Observatory for Accurate



Livestock Sciences (GOALSciences) ; Institut de l'Élevage (IDELE, France) ; International Meat Research 3G Foundation ; Meat & Livestock Australia Limited ; Instituto Nacional de Carnes (INAC, Uruguay) ; Polish Beef Association ; Université fédérale de Goiás (Brésil) ; Queen's University Belfast (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord).

III. Adoption de l'ordre du jour (point 1 de l'ordre du jour)

6. La Section spécialisée a adopté la version révisée de l'ordre du jour provisoire annoté (ECE/CTCS/WP.7/GE.11/2023/1/Rev.1).

IV. Faits notables survenus depuis la dernière session (point 2 de l'ordre du jour)

a) Faits récents survenus à l'Organisation des Nations Unies, à la Commission économique pour l'Europe et dans ses organes subsidiaires

7. Le responsable de la Section de l'accès aux marchés de la Division du commerce et de la coopération économique de la CEE a fait le point sur les réunions intergouvernementales récentes et à venir et a évoqué d'autres questions présentant un intérêt pour les travaux de la Section spécialisée. Depuis la dernière réunion de la Section spécialisée, le Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles avait adopté, à sa soixante-dix-septième session (14-16 novembre 2022), trois nouvelles normes pour les produits secs et séchés, des modifications à la Norme-cadre CEE-ONU pour les produits secs et séchés, ainsi qu'une nouvelle recommandation et quatre normes révisées pour les fruits et légumes frais (ECE/CTCS/WP.7/2022/2).

8. Le responsable de la Section de l'accès aux marchés a appelé l'attention sur la huitième session du Comité directeur des capacités et des normes commerciales (26 et 27 juin 2023) et sur la soixante-dixième session de la Commission économique pour l'Europe (18 et 19 avril 2023), qui avait pour thème « Les transformations numérique et verte au service du développement durable dans la région de la Commission économique pour l'Europe » et dont les conclusions orienteraient les travaux du mécanisme normatif et des piliers d'assistance technique de la CEE pour les deux années à venir. Il a également évoqué une réunion préparatoire régionale à la Réunion d'évaluation des systèmes alimentaires, organisée le 28 mars 2023 en collaboration avec le Pôle de coordination des Nations Unies sur les systèmes alimentaires et la Coalition thématique sur les systèmes alimentaires durables, dont la CEE est membre, suivie par le Forum régional sur le développement durable, les 29 et 30 mars 2023.

9. Il a indiqué que la soixante-dix-huitième session du Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles se tiendrait du 13 au 15 novembre 2023, et que des normes nouvelles et révisées élaborées par les sections spécialisées y seraient adoptées.

b) Faits récents survenus dans d'autres organisations

10. Dans un message vidéo préenregistré, M^{me} Laura Ryan, Présidente du conseil de Meat Business Women, a présenté son rapport 2023 sur les femmes dans la filière viande. L'objectif de l'étude sur laquelle portait le rapport était de comprendre combien de femmes travaillaient dans le secteur et quels étaient les facteurs favorables et les obstacles à leur inclusion. Il ressortait des données que depuis le dernier rapport, publié en 2020, le nombre de directrices exécutives, de directrices de conseil d'administration et de femmes cadres avait augmenté, tandis que parmi les travailleurs non qualifiés, le nombre de femmes avait reculé. D'après le rapport, 63 % des personnes travaillant dans la filière viande estimaient que les mentalités étaient en train d'évoluer. Pour autant, la moitié des personnes travaillant dans l'industrie de la viande considéraient que ce secteur était moins inclusif que d'autres, et 46 % avaient déclaré que la mentalité qui y prévalait constituait un obstacle majeur à son évolution. Deux tiers des femmes de moins de 30 ans avaient indiqué qu'elles seraient plus

intéressées par une promotion si elles voyaient des exemples de cadres supérieurs ayant réussi à trouver l'équilibre qu'elles souhaitent entre vie professionnelle et vie privée. M^{me} Ryan a insisté sur la nécessité de tenir compte de la dimension de genre dans les pratiques et les rythmes de travail, et notamment de soutenir les parents, quel que soit leur sexe.

V. Mandat et méthodes de travail du Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles et de ses sections spécialisées (point 3 de l'ordre du jour)

11. Le secrétariat a fait le point sur l'avancement des travaux du groupe de travail à composition non limitée créé par le Groupe de travail et a invité la Section spécialisée à formuler des observations sur son mandat et ses méthodes de travail. Le groupe de travail à composition non limitée, composé du Brésil, de l'Espagne, des États-Unis et de la Pologne, s'est réuni en février 2023 et a formulé des suggestions initiales en vue de la révision du mandat. Les modifications proposées ont ensuite été présentées aux réunions de chaque section spécialisée et la Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais a formulé des suggestions supplémentaires, qui figurent dans le document informel portant la cote ECE/CTCS/WP.7/GE.11/2023/INF.1.

12. La Section spécialisée a été invitée à formuler des observations sur le mandat et les méthodes de travail du groupe de travail à composition non limitée afin de contribuer aux travaux de ce groupe, qui soumettrait ses propositions de modifications au Groupe de travail pour examen à sa session de 2023. Aucune observation n'a été reçue.

VI. Enquête sur l'application des normes (point 4 de l'ordre du jour)

13. Le secrétariat a rendu compte des résultats de l'enquête menée en consultation avec le Bureau du Groupe de travail sur l'utilisation des normes de la CEE et leur articulation avec la législation des pays participants (ECE/CTCS/WP.7/GE.11/2023/INF.2). La Section spécialisée a été invitée à formuler des suggestions sur la manière de réunir davantage d'information sur l'application et l'influence des normes relatives à la viande.

14. La Section spécialisée a débattu des conclusions de l'enquête. Il a été suggéré qu'il serait utile d'inclure des questions sur les facteurs qui freinaient l'adoption des normes et de s'adresser également aux organismes du secteur pour s'enquérir de leur niveau d'application des normes. La Section spécialisée a été invitée à communiquer par écrit au secrétariat des suggestions supplémentaires après la session.

VII. Révision de normes : Viande bovine – Carcasses et découpes (point 5 de l'ordre du jour)

15. À sa session de 2022, la Section spécialisée avait décidé d'entreprendre un examen de l'ensemble de la Norme pour la viande bovine – Carcasses et découpes. Au cours du premier semestre 2023, la Norme a été examinée par un groupe de travail du Rapporteur dirigé par la délégation australienne. Le groupe s'est réuni trois fois et a soumis à la Section spécialisée une proposition pour examen, qui figure dans le document ECE/CTCS/WP.7/GE.11/2023/3.

16. La délégation australienne a présenté la proposition du groupe du Rapporteur, qui suggère d'ajouter deux découpes et d'étoffer le texte sur les normes de qualité de la viande à la section 5.7. Le texte proposé s'appuie sur la section 5.7 de la Norme et présente une approche normalisée de la collecte des données relatives au classement de la qualité gustative. Il couvre les conditions de pré-évaluation des carcasses, la technique employée par les évaluateurs, les mesures normalisées de la qualité de la viande, la compétence et les critères de sélection des évaluateurs de carcasses, ainsi que les normes en matière de retour d'information et d'étiquetage. La délégation australienne a expliqué que le texte proposé

n'était pas un système d'évaluation de la qualité gustative, mais une série de mesures qui pourraient être appliquées à l'appui d'un tel système.

17. Les représentants de l'Institut de l'Élevage (France) ont fait remarquer qu'il importait de tenir compte du fait que tous les pays ne découpaient pas les carcasses de la même manière. La délégation des États-Unis a demandé des précisions sur l'angle de vue recommandé dans la proposition et a formulé des observations sur la température de la carcasse avant l'évaluation, indiquant qu'elle avait constaté que les plages de température étaient différentes lorsque l'on utilisait une technologie assistée par caméra pour faciliter le classement. Elle a également suggéré que, dans la phrase relative aux angles de vue, « la zone considérée doit... » soit remplacé par « Il est recommandé que la zone considérée soit... », afin de refléter la nature facultative de l'application de la Norme.

18. La Section spécialisée a examiné la question de savoir si le texte proposé devait être intégré dans la Norme en remplacement de la section 5.7, s'il était préférable de le placer dans une annexe ou s'il devait faire l'objet d'un document distinct de la Norme, les délégations de la Pologne et des États-Unis étant initialement favorables à ce qu'il fasse l'objet d'une annexe ou d'un document distinct.

19. À l'issue de consultations bilatérales, la Section spécialisée a décidé d'insérer dans le document portant la cote ECE/CTCS/WP.7/GE.11/2023/3 les révisions relatives aux angles de vue proposés et précisant la position d'évaluation du gras costal sous-cutané et du gras costal total. Il a également été convenu que le texte révisé remplacerait la section 5.7 de la Norme. La proposition d'ajouter deux découpes à la Norme a été acceptée sans modification.

20. La Section spécialisée a décidé d'intégrer les révisions à la Norme pour la viande bovine – Carcasses et découpes, remplaçant ainsi la section 5.7, et de soumettre la version révisée au Groupe de travail, pour adoption à sa session de 2023.

VIII. Dématérialisation de la Norme pour la viande bovine – proposition de la délégation polonaise (point 6 de l'ordre du jour)

21. À la trentième session de la Section spécialisée, la délégation polonaise a proposé de réfléchir au moyen de dématérialiser davantage la Norme CEE-ONU pour la viande bovine – Carcasses et découpes. Elle s'est portée volontaire pour prendre la direction de ces travaux et élaborer une proposition de plan de travail. En 2023, trois réunions informelles ont été organisées en vue de définir la portée des travaux proposés. Comme suite à ces réunions, la délégation polonaise a soumis à l'examen de la Section spécialisée une proposition concernant l'élaboration d'une version entièrement numérisée de la Norme CEE-ONU pour la viande bovine – Carcasses et découpes, qui figure dans le document portant la cote ECE/CTCS/WP.7/GE.11/2023/4.

22. La délégation polonaise a présenté la proposition en expliquant que le code CEE-ONU pour les prescriptions de l'acheteur de viande bovine, tel que défini à la section 4 de la Norme CEE-ONU pour la viande bovine – Carcasses et découpes, comporte 14 champs et 20 chiffres, ce qui permet une identification précise des découpes de viande lors des échanges commerciaux. Toutefois, lorsque les acheteurs et les vendeurs souhaitent inclure des critères facultatifs (listés sous chaque découpe dans la rubrique « à préciser »), ceux-ci ne peuvent actuellement pas être inclus dans la chaîne de code à 20 chiffres. La proposition visait à établir une méthode normalisée et efficace d'encodage des critères « à préciser » au format AI(7002) GS1 128, afin de faciliter l'identification et la description précises des pièces de viande conformément aux normes de la CEE. Cela permettrait d'améliorer, d'une part, l'identification, la description et le suivi des produits carnés dans le commerce et, partant, la transparence, l'efficacité et la précision au sein du secteur et, d'autre part, l'interopérabilité et la communication entre les acheteurs et les vendeurs.

23. La Section spécialisée a examiné la proposition, reconnaissant que la codification proposée offrirait la possibilité de supprimer les obstacles au commerce électronique et d'améliorer les statistiques sur les prix, ce qui renforcerait le volume d'informations disponibles sur la création de valeur. La délégation polonaise a suggéré d'entamer

officiellement les travaux et de créer un groupe d'experts chargé de déterminer les découpes qui devaient faire l'objet de l'encodage proposé. Les délégations de l'Australie et des États-Unis ont fait valoir qu'il serait bon de commencer par axer les travaux sur des découpes pilotes, afin de recenser les cinq critères facultatifs clefs, éventuellement au moyen d'un questionnaire qui serait diffusé par le secrétariat.

24. La Section spécialisée a décidé de créer un groupe de travail du Rapporteur dirigé par la Pologne, chargée de faire avancer ces travaux.

IX. Débat sur la possibilité de définir une terminologie relative aux animaux d'élevage (point 7 de l'ordre du jour)

25. À la session de 2022 de la Section spécialisée, la délégation australienne avait présenté les travaux menés en vue de l'élaboration des directives australiennes concernant la terminologie relative à l'élevage bovin (*National Bovine Livestock Language Guidelines of Australia*). Ces directives feraient office de normes d'application facultative et fixeraient une terminologie harmonisée pour décrire les bovins sur pied. La Section spécialisée a décidé de poursuivre le débat sur l'élaboration de directives pour une terminologie relative aux animaux d'élevage à sa session de 2023, dans la perspective éventuelle d'une harmonisation de cette terminologie sous les auspices de la CEE.

26. Sarah Strachan, responsable Adoption et Commercialisation à Meat & Livestock Australia, a présenté la version finale des directives nationales. Ces directives avaient été élaborées dans le cadre d'un processus consultatif entamé en 2016 avec l'élaboration d'un livre blanc sur la terminologie de la viande bovine, suivi par la mise en place d'un groupe d'experts, une analyse globale des différents termes utilisés pour décrire les bovins, et des consultations dans le cadre desquelles les usages des professionnels du secteur avaient été examinés. L'ensemble du processus avait duré trois ans et abouti à l'adoption d'une série de directives nationales sur la terminologie relative à l'élevage bovin, accompagnées d'un glossaire, d'un supplément et de recommandations. Parmi les principaux enseignements tirés de ce processus, on retiendra l'importance d'avoir clairement à l'esprit à qui s'adressent les directives et de trouver l'équilibre entre précision technique et simplicité de compréhension, la nécessité de consultations approfondies et le fait qu'il ne soit pas utile de réinventer les normes et mesures existantes qui fonctionnent bien. Une fois adoptées, les directives, qui feront l'objet d'une révision technique tous les deux ans, ont été placées sous la responsabilité de AUS-MEAT. L'étape suivante consiste à les transformer en outils exploitables par les acteurs du secteur.

27. La délégation polonaise a félicité la délégation australienne, indiquant que ces directives et leur élaboration donnaient un bon exemple de la manière de procéder, qui pourrait inspirer d'autres pays. La délégation des États-Unis a demandé si les pays de l'Union européenne disposaient d'une terminologie commune relative aux animaux d'élevage. La délégation polonaise a fait valoir qu'il n'était peut-être pas impératif de modifier la terminologie existante, mais qu'un outil de traduction pourrait être utilisé pour permettre aux partenaires commerciaux de mieux se comprendre.

X. Alignement des codes de découpe de la CEE et des codes du Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (point 8 de l'ordre du jour)

28. Comme suite aux discussions tenues à sa session de 2022, la Section spécialisée avait approuvé la proposition du groupe du Rapporteur visant à inclure les codes du Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (codes SH) à six chiffres dans la Norme CEE-ONU pour la viande bovine – Carcasses et découpes. Cette modification avait ensuite été approuvée par le Groupe de travail à sa réunion de 2022. La Section spécialisée avait également décidé de continuer à travailler sur l'alignement des codes de découpe de la CEE et des codes SH de l'Organisation mondiale des douanes, comme l'avait proposé le groupe du Rapporteur (ECE/CTCS/WP.7/2022/17).

29. Dans un discours préenregistré, Tim Ryan, Directeur du développement du commerce mondial au Bureau australien du bétail et de la viande (Australia Meat Industry Council), a présenté les réalisations du groupe du Rapporteur au cours de la période 2021-2022 et la voie à suivre proposée par le groupe, telle qu'elle avait été examinée à la réunion de 2022 de la Section spécialisée. Il a fait référence au document informel ECE/CTCS/WP.7/GE.11/2023/INF.3, soulignant que les dernières modifications approuvées par le Groupe de travail y figuraient. Il a suggéré que les normes relatives à la viande porcine et ovine soient révisées de la même manière. Une autre option serait d'élaborer un document illustrant comment les deux systèmes s'appliquent aux différentes découpes, ce qui faciliterait la tâche de celles et ceux qui commercialisent des produits carnés en appliquant la norme CEE-ONU, qui pourraient s'appuyer sur ledit document pour déterminer le code SH qui convient.

30. La Section spécialisée a examiné les façons possibles d'encourager les autorités douanières à utiliser les codes CEE-ONU figurant dans la norme, mais il a été précisé que les douanes utilisaient les codes SH à six chiffres avec extension possible à 8 ou 10 chiffres pour déterminer les codes douaniers applicables, et que l'extension de ces codes à 8 ou 10 chiffres dépendait de la situation économique. Les codes douaniers ont également un champ d'application beaucoup plus large que les codes de découpes de la CEE : un seul code douanier regroupe plusieurs codes de découpes. Il a également été noté que l'insertion des codes SH dans les normes de la CEE pourrait constituer un pas vers une plus grande reconnaissance de ces dernières.

31. La Section spécialisée a décidé de poursuivre les travaux sur l'intégration des codes SH dans les normes relatives à la viande. La délégation de l'Australie prendra la direction des opérations, avec l'appui des délégations de la Pologne et des États-Unis.

XI. Qualité gustative (point 9 de l'ordre du jour)

32. Rod Polkinghorne, Président de l'International Meat Research 3G Foundation (IMR3GF), a fait le point sur les progrès réalisés au cours de l'année écoulée dans le cadre du projet visant à faciliter l'élaboration et l'application de normes de qualité gustative sous l'égide de l'IMR3GF. Parmi les principales avancées, il faut citer l'accréditation de la formation à l'évaluation en chambre froide (chiller assessment) en Europe, l'organisation de sessions de formation en France, en Espagne et au Royaume-Uni, ainsi que la collecte de données conformes aux normes à l'appui de nombreux projets de recherche. La fondation a également poursuivi le développement d'un modèle européen de prévision de la consommation et travaillait à la mise en place d'une infrastructure visant à faciliter la recherche et les applications commerciales. Un large volume de données avait été collecté tout au long de l'année, ce qui avait permis de soutenir INTAQT, un grand projet financé par le programme Horizon Europe de l'Union européenne, et de faciliter un projet de collaboration entre des partenaires australiens, irlandais et américains qui étudient actuellement la relation entre les données génomiques et les résultats des tests sensoriels des consommateurs sur 9 000 bovins provenant de ces trois pays. Le système DATAbank (base de données mondiale) d'IMR3GF comprend désormais des données compatibles sur environ 200 000 consommateurs de 12 pays différents, et des données supplémentaires sont ajoutées en permanence.

XII. Activités de renforcement des capacités et de promotion (point 10 de l'ordre du jour)

33. La délégation des États-Unis a fait savoir qu'elle avait publié la première édition de la série illustrée sur la classification des volailles, un support visuel destiné à accompagner le United States Poultry Grading Manual (Manuel de classification des carcasses de volailles aux États-Unis) qui illustre divers défauts décrits dans les classes, normes et catégories officielles utilisées aux États-Unis pour la viande de volaille. Elle a souligné que les illustrations sélectionnées étaient destinées à aider les responsables de la classification des produits avicoles du Département de l'agriculture des États-Unis, les professionnels du

secteur, le monde universitaire et les acheteurs de denrées alimentaires. Le Manuel de classification est destiné à servir de référence et d'outil pédagogique, désormais accompagné d'un support visuel, et à remédier aux descriptifs subjectifs. Il est conçu comme un document évolutif, auquel d'autres espèces et d'autres informations seront ajoutées au fil du temps. Il est disponible en version papier, en version électronique au format PDF et sous la forme d'une page web formatée pour être consultée en ligne.

XIII. Objectif de développement durable n° 12 et systèmes alimentaires durables : enjeux et considérations concernant la durabilité dans le secteur de la viande (point 11 de l'ordre du jour)

34. À sa session de 2022, la Section spécialisée avait organisé un séminaire qui portait sur des questions liées à la durabilité dans le secteur de la viande, y compris l'évaluation des avantages de la production animale et ses répercussions. Un séminaire de suivi ayant été suggéré, un séminaire sur la production de viande et l'élevage durables a été organisé.

35. Hannah van Zanten, professeure associée en écologie des systèmes agricoles à la Wageningen University and Research, a fait une présentation intitulée « Circular food systems towards human and planetary health » (Des systèmes alimentaires circulaires pour des humains et une planète en meilleure santé). Elle a fait référence à des articles scientifiques qui validaient la thèse selon laquelle les animaux pouvaient jouer un rôle important si nous repensons les systèmes alimentaires actuels pour passer à des systèmes circulaires. Elle a expliqué que leur rôle dépendrait de la manière dont nous redéfinirions ces systèmes. Elle a présenté les résultats de trois scénarios de circularité, simulant les résultats de différentes combinaisons alliant circularité, santé, agriculture et croissance démographique, ainsi que les effets possibles correspondants sur les émissions de dioxyde de carbone et les apports journaliers en protéines par personne. Elle a fait valoir que pour repenser les systèmes alimentaires de manière à ce que les animaux puissent jouer un rôle à l'avenir, il fallait mener des recherches approfondies basées sur les systèmes alimentaires.

36. Peer Ederer, Directeur et fondateur du Global Observatory for Accurate Livestock Sciences (GOALSciences) et Directeur du Global Food and Agribusiness Network, a présenté un exposé intitulé « Towards a more sustainable and circular food system: The role of livestock » (Vers des systèmes alimentaires plus durables et plus circulaires : le rôle de l'élevage). Il a mis en avant la Déclaration de Dublin des scientifiques sur le rôle sociétal de l'élevage, dont les auteurs demandent que les politiques d'élevage s'appuient sur des données scientifiques. Il a par ailleurs fait le point sur l'outil de visualisation des systèmes alimentaires PLANET¹, fondé sur les données de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), qui permet d'étudier en détail les flux de biomasse entre les différents secteurs et différentes chaînes de valeur. Parmi les nouvelles fonctionnalités figuraient les flux de protéines biodisponibles. Cet outil peut être utilisé pour étudier les incidences de différents scénarios sur la façon dont la biomasse circule dans le système alimentaire mondial.

37. John Gilliland, professeur praticien spécialiste de l'agriculture et de la durabilité à la Queen's University de Belfast, a présenté un exposé intitulé « Circular economy transition in UNECE region: sustainable meat and livestock – A practitioner's view » (Transition vers l'économie circulaire dans la région de la CEE : viande et bétail durables – le point de vue d'un praticien). Il a souligné qu'il importait de donner la priorité à la santé des sols, en utilisant de nouvelles technologies pour mieux mesurer les changements réels et la contribution des terres agricoles au stock de carbone. Il a évoqué un projet qui tirait parti de la technologie et de l'approche circulaire à la fois pour l'atténuation et la constitution des stocks de carbone et avait également pour objet d'étudier le rôle des animaux d'élevage dans ce domaine. Enfin, il a fait référence à des recherches empiriques menées pour étudier les

¹ <https://goalsciences.org/planet-food-system-explorer>.

effets, sur la qualité des animaux et la production de méthane, du pâturage des bovins dans des systèmes sylvopastoraux dominés par les saules.

38. Frank Mitloehner, professeur à l'Université de Californie (campus de Davis) et Directeur du CLEAR Center, a présenté un exposé intitulé « How managing methane can help livestock be part of a climate solution » (Comment faire de la gestion des émissions de méthane de l'élevage une solution à la question climatique). Il a cité des données empiriques sur les émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) par secteur, qui montraient que les secteurs de l'agriculture, de la sylviculture et de l'exploitation des terres étaient les deuxièmes plus gros responsables en termes de contribution aux émissions mondiales de GES. Il a souligné qu'il existait différentes manières de mesurer l'impact du méthane, citant des recherches qui avaient permis de développer une nouvelle unité de mesure (le GWP* ou potentiel de réchauffement de la planète*) pour caractériser les GES à courte durée de vie par rapport à l'unité couramment utilisée (GWP100), qui surestime le potentiel de réchauffement du méthane produit par les troupeaux dont les effectifs restent constants et ne tient pas suffisamment compte de la capacité du méthane à induire un refroidissement lorsque les émissions sont réduites. Il a noté que l'ajout d'additifs à l'alimentation animale pourrait permettre de réduire les émissions de méthane dans l'ensemble du secteur et qu'il serait relativement aisé d'introduire cette pratique dans les exploitations existantes.

39. Eran Raizman, fonctionnaire principal (production et santé animales) au Bureau régional de la FAO pour l'Europe et l'Asie centrale, s'est exprimé sur le thème « Viande, élevage et systèmes alimentaires – au-delà des mots à la mode » et a présenté le mandat de la FAO à l'échelle mondiale et la manière dont ce mandat contribuait à la réalisation des objectifs de développement durable. Il a souligné les menaces qui pesaient actuellement sur le principe « Une seule santé » (celle des humains, des animaux et des écosystèmes), telles que le risque de maladies animales transfrontalières, les épidémies, y compris de zoonoses, la résistance aux antimicrobiens (RAM) et les changements climatiques. Soulignant la consommation croissante d'aliments d'origine animale dans les pays en développement et la quantité de GES émise par kilogramme de protéines animales produites pour répondre à la demande croissante, il a mis en lumière les problèmes associés au choix de l'intensification plutôt que celui de la production inclusive, notamment en ce qui concernait la gestion du fumier, l'eau, la qualité de l'air, la fragmentation des paysages, les changements climatiques et la résistance aux antimicrobiens.

40. Marg Will, Directrice générale d'Organic Systems & Solutions, a présenté un exposé intitulé « Sustainable livestock production: What role for standards? » (Production et élevage durables : quel rôle jouent les normes ?). Elle a mis le public au défi de repenser la signification de la « durabilité » et a fait valoir qu'il s'agissait d'un élan global d'amélioration continue et simultanée vers de meilleures normes, des systèmes plus propres, des procédures rigoureuses et une adhésion stricte à l'ensemble des points des engagements pris au service de l'environnement, de la société et de la gouvernance. Elle a expliqué pourquoi, selon elle, les normes devaient être respectées pour améliorer la confiance des consommateurs, la compréhension et l'intégrité. Elle a par ailleurs souligné qu'il fallait que les normes soient élaborées de manière indépendante et révisées régulièrement, que les parties prenantes soient associées à l'effort normatif et que les dispositifs de conformité soient robustes.

41. Ben Hill, Directeur de Bulliac Angus (Australie) et Président du conseil d'administration d'Angus Australia, a présenté un exposé sur le thème des normes durables et du rôle de la génétique. Il a souligné l'importance de la capacité à s'adapter à l'environnement et mis en avant le rôle de la génétique dans les normes, l'importance d'une gestion axée sur l'adaptabilité et le bien-être animal, et la nécessité de recenser les caractéristiques qui rendent les animaux d'élevage plus durables. Il a constaté des lacunes dans les connaissances nécessaires pour donner aux éleveurs et aux transformateurs les bons outils, notamment s'agissant de la nécessité de mener des recherches sur les caractéristiques adaptées à différentes régions, la génomique ou le séquençage de l'ADN, la véritable efficacité des aliments pour bétail en termes de conversion de la matière sèche, le biome intestinal et les moyens d'obtenir une viande de bonne qualité dans un délai plus court.

42. Les membres de la Section spécialisée ont remercié les intervenants pour la pertinence de leurs exposés et la richesse des débats auxquels ceux-ci avaient donné lieu.

43. La Section spécialisée a examiné les conclusions du séminaire, s'arrêtant notamment sur le lien entre les normes et la durabilité. La délégation australienne a fait remarquer que la délivrance de certificats dans le domaine de la durabilité était une procédure complexe et confuse pour les éleveurs et qu'il serait intéressant de savoir ce qui se passe dans d'autres pays et comment établir des normes sans ajouter à la confusion. Il a été noté que, dans l'Union européenne, la Direction générale de l'action pour le climat jouait un rôle de premier plan dans l'attribution des crédits d'émission de carbone. Du point de vue des éleveurs, une meilleure intégrité constitue un avantage, car elle entraîne une hausse des prix liés à l'élimination du dioxyde de carbone, raison pour laquelle la mesure scientifique du carbone est bénéfique aux éleveurs. Il a également été suggéré que des organismes de certification du stockage du carbone et des représentants de la Global Roundtable for Sustainable Beef soient conviés au séminaire de l'année suivante afin d'élargir ce dernier à d'autres types de viande et d'inclure, parmi les questions abordées, le bien-être animal et les aspects économiques.

XIV. Questions diverses (point 12 de l'ordre du jour)

44. L'expert brésilien a annoncé que le soixante-dixième Congrès international des sciences et technologies de la viande (ICoMST) se tiendrait à Foz do Iguaçu, du 18 au 23 août 2024, et a invité la Section spécialisée à y participer.

XV. Travaux futurs (point 13 de l'ordre du jour)

45. La Section spécialisée a décidé d'inscrire les points suivants à son ordre du jour pour 2024 :

- Examen de la norme pour la viande ovine (dirigé par l'Australie) ;
- Examen de la norme pour la viande de volaille (dirigé par les États-Unis) ;
- Poursuite des travaux sur l'intégration des codes SH dans les normes relatives à la viande (sous la direction de l'Australie et avec la participation des États-Unis et de la Pologne) ;
- Suivi de l'enquête sur l'application des normes relatives à la viande (secrétariat, en partenariat avec le Bureau du Groupe de travail) ;
- Groupe du Rapporteur sur la dématérialisation complète de la norme de la CEE-ONU pour la viande bovine (dirigé par la Pologne) ;
- Séminaire sur la production de viande et l'élevage durables, élargi à d'autres types de viande et incluant les dimensions économiques et les questions liées au bien-être animal.

XVI. Élection des membres du Bureau (point 14 de l'ordre du jour)

46. La Section spécialisée a élu M^{me} Jacqueline Mason (États-Unis d'Amérique) à sa présidence et M. Ben Robinson (Australie) à sa vice-présidence pour une durée d'un an.

47. Elle a remercié le représentant sortant de l'Australie et actuel Président, Ian King, pour ses nombreuses années de service et son importante contribution à ses travaux pendant plus de deux décennies, en tant que Président de la Section spécialisée depuis 2007, en tant que Vice-président à partir de 2000 et en tant que membre depuis 1997.

XVII. Adoption du rapport (point 15 de l'ordre du jour)

48. La Section spécialisée a adopté le rapport de sa trente et unième session (ECE/CTCS/WP.7/GE.11/2023/2) pendant la session.